

MARTINIQUE MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER



CASE-PILOTE PRESBYTERE

édifice inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 07/05/1991

Restauration du presbytère de Case – Pilote édifice protégé au titre des Monuments historiques :

Le presbytère de Case-Pilote, situé à l'angle de la place Gaston-Monnerville et de la rue Allègre, est un édifice inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 07/05/1991 (inscription du presbytère dans sa totalité, ainsi que le mur de clôture entourant la parcelle 221 – cad. A 221).

Le bâtiment appartient à une association diocésaine.

Les travaux vont toucher l'ensemble du bâtiment et seront exécutés par M Henri Jos, Architecte.

L'ensemble des travaux est prévu en 2 tranches, une tranche ferme en 2014 à savoir, le clos et le couvert (mise en sécurité du bâtiment) subventionnée à 14 % par le Ministère de la Culture et de la Communication – Direction des affaires culturelles de Martinique et une tranche conditionnelle programmée en 2015, subventionnée à 20 %. Ces tranches bénéficieront de subventions du Fond Européen (FEADER), de la Région et de la commune.

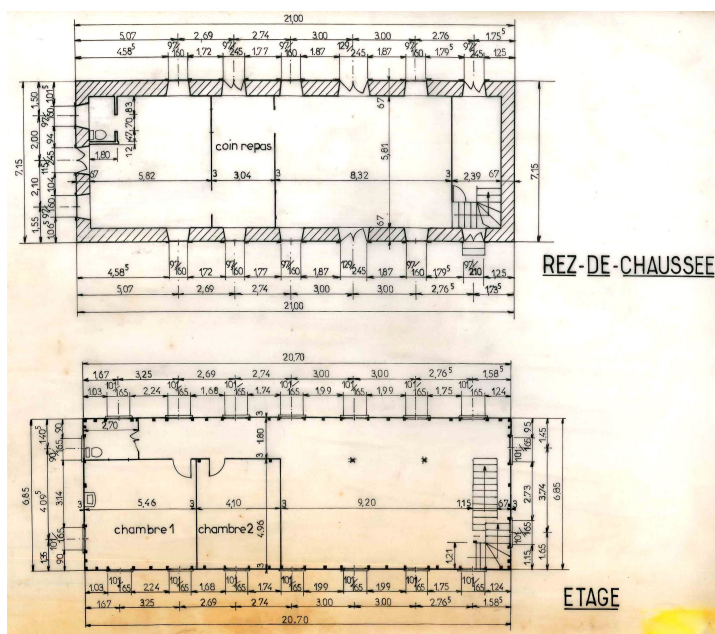
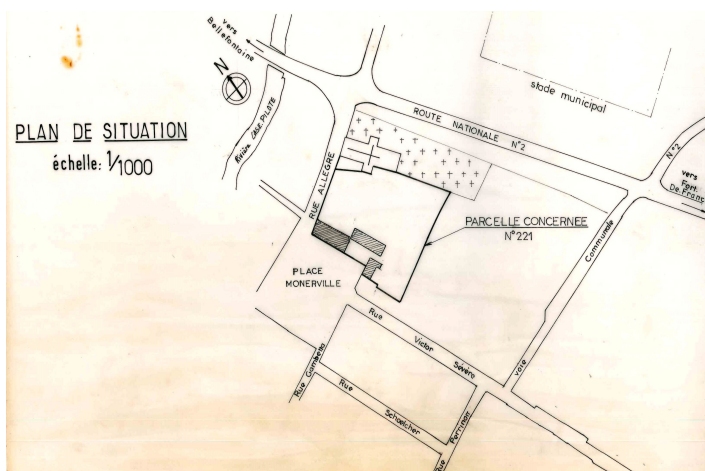
L'ensemble de l'opération sera suivi par le Service transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques (STAP-CMH) dans le cadre du Contrôle Scientifique et technique (CST).

Histoire et architecture du presbytère de Case-Pilote :

Le presbytère de Case Pilote date de 1835 et reconstruit en 1853 après le séisme du 11 janvier 1839.

En 1860, d'autres travaux furent menés sous la direction de l'abbé Loucou; ils furent suivis d'une nouvelle campagne de réparations en 1877.

Une nouvelle réfection du presbytère eut lieu en 1890. Le presbytère fut probablement agrandi à cette époque. Un siècle après, le toit de tuiles en écailles à l'origine a été remplacé par de la tôle ondulée imitant la tuile.



Le bâtiment comporte un rez-de-chaussée en pierre et moellons enduits. L'ensemble est animé de tables et d'encadrement réalisés en fort relief avec une tyrolienne. Le premier étage est une structure en bois avec bardage. Il mesure environ 21 mètres de long sur 7 mètres de large. Les élévations sont ordonnancées avec portes accolées de travées à fenêtres. Le pignon est composé également d'une porte accolée de deux travées de fenêtres de part et d'autre. Le mur pignon ouest ne comporte pas de porte ni de fenêtre.

L'intérieur est distribué par un escalier tournant en bois situé dans l'angle nord-ouest de la construction. Les différentes pièces sont séparées par des cloisons en bois.

Les pathologies du bâtiment :

Depuis 1994, le bâtiment souffre de divers désordres. La toiture en tuile plate à écaille fuyarde avait été remplacée par une toiture d'attente en bac acier imitant la tuile.

Toutefois, la structure et les bardages en bois du premier étage solidaire de la charpente portant la toiture, sont très vétustes, voire manquants et ne remplissent plus leur fonction d'étanchéité lors des abattements d'eau.

Ainsi, la façade est, est très exposée aux vents dominants et aux cyclones. Elle est totalement fuyarde. Il en va de même pour les angles des bâtiments et localement sur le reste des élévations.

Par ailleurs, les enduits anciens à la chaux du rez-de-chaussée ont été recouverts par de larges plaques de ciment gris entraînant de multiples dégradations dans les maçonneries. À cela s'ajoutent des obstructions de fenêtres pour des questions d'usage.



Le chantier en 2015 :

L'opération prévoit une restauration extérieure et intérieure du bâtiment et notamment les travaux suivants :

- Démolition du carrelage en rez-de-chaussée (partie de la grande salle) et pose d'un carrelage identique à celui existant dans la partie bureau ou en s'approchant (carreaux de ciment à défaut),
- Dépose de la toiture actuelle et pose d'une toiture en tuiles écailles,
- Réouverture des fenêtres obstruées et des portes condamnées,



- Dépose du plancher actuel et mise en place d'un plancher en bois rouge.

Ces travaux permettront d'assurer le clos et le couvert de l'édifice tout en lui permettant d'accueillir les activités paroissiales.

Les intervenants par corps d'état :

ARCHITECTE :

Agence d'architecture Henri Jos Eurl – 4 Rue Eugène Eucharis Lot. Dillon Stade. 97 200 Fort-de-France

BUREAU D'ÉTUDE :

CETE Ingénierie – Résidence Morne Vannier – Eole 2 – Apt 653. 97 200 Fort-de-France

BUREAU DE CONTRÔLE :

Socotec – ZAC de Rivière Roche, 97 200 Fort de France

MAÇONNERIE et PIERRE DE TAILLE :

TERH - Rue des Aigrettes La Prairie Cap Est – Bat La Goelane 97 240 Le François

CHARPENTE MENUISERIE :

Coalys Antilles – 105 Zac Les Coteaux 97 228 Sainte-Luce

COUVERTURE :

Coalys Antilles – 105 Zac Les Coteaux 97 228 Sainte-Luce

PEINTURE :

Newton Entreprise – 81 Les Sommets de Terreville, 97 233 Schoelcher

PLOMBERIE :

Société Technique de Plomberie et Électricité – ZAC de Rivière Roche 97 200 Fort de France

ÉLECTRICITÉ :

Alizelec – 25 Route de Ravine Vilaine, 97 200 Fort de France

Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique
STAP – CMH
54 rue du Professeur Raymond Garcin
97 200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11
Télécopie : 05 96 60 79 69
Courriel : sdap972@culture.gouv.fr

Rédaction : Christophe Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko STAP – CMH 972

Crédit photos : *CASE PILOTE – PRESBYTERE, Plan de situation et plans des étages*, par Bonnaire – 10.12.1990 ; C. Bourel Le Guilloux – Novembre 2014 ; Yvan Prikhodiko – janvier 2015, STAP-CMH © STAP-CMH 972

Version avril 2015